

# Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

Concertation départementale des Alpes Maritimes (06)  
- Eléments de restitution -



# Préambule

## Dispositif et participants :

- **70 participants** connectés en direct
- Concertation en format séance plénière et deux tables-rondes, dont les thématiques étaient :
  - Bâtiment
  - Transport et la mobilité
- Un zoom réalisé sur le sujet de l'Industrie

## Plus-values de la démarche identifiée :

- Sensibilisation générale et initiation pédagogique à la démarche de planification écologique avec temps de questions/réponses à la suite des propos introductifs et la présentation du diagnostic, pour une meilleure appropriation des participants
- Apport d'expertises, diffusion de bonnes pratiques et valorisation d'initiatives existantes;
- La planification écologique permet de remettre le sens du collectif et du partage au cœur, qui sera nécessaire pour sa réussite.
- La planification écologique offre un terrain de jeu ambitieux et permet d'adapter les mesures à chaque territoire.

## Points d'amélioration notifiés :

- De nombreuses interventions très riches
- Des échanges avec les participants relativement limités, notamment en raison du format en distanciel qui est moins facilitant pour encourager la spontanéité des échanges.
- Si les sujets du bâtiment et du transport/mobilité ont été choisis comme sujets de tables-rondes pour la concertation en raison de leur importance, d'autres enjeux sont indiqués comme tout aussi nécessaire à traiter dans le cadre de la planification écologique, comme celui de la santé et de l'alimentation.

# Préambule

## Points spécifiques partagés en plénière :

- Le département est à la fois un territoire maritime, montagnard, rural et urbain et est concerné par de nombreux enjeux concernant la planification écologique.
- La COP a vocation à partager un état des lieux sur la situation écologique du territoire, recenser les initiatives les plus impactantes et identifier celles qui peuvent être mises en œuvre.
- Il est essentiel que la planification ait une vision à 360°, c'est-à-dire qu'on ne traite pas seulement de la décarbonation mais de l'ensemble des enjeux. Tous les acteurs des territoires doivent se mobiliser.
- Dans le département, il y a déjà un fort effort de décarbonation, mais il reste encore des efforts importants à fournir, dans d'autres domaines, comme le transport ou le bâtiment.
- En date de la concertation départementale, la participation du département à la consultation citoyenne en ligne est proportionnellement légèrement en dessous en termes de nombre de répondants. En revanche, les citoyens ayant répondu apparaissent très préoccupés par les enjeux de la planification écologique.
- Un représentant d'Enedis fait remarquer l'importance d'anticiper les besoins de tous ces projets en termes d'infrastructures, de réseaux et de distribution d'électricité. Ils sont preneurs d'études et de prises de contacts sur ces sujets pour challenger au niveau local les hypothèses réalisées au niveau national.
- La question du financement de la transition est également citée comme primordiale.

*« En 2023, 822 M€ ont été engagés par la Région Sud pour financer les actions du plan climat. De plus, l'ensemble des politiques publiques sont engagées dans le respect de critères environnementaux. »*

**Jean-Paul DAVID, Conseiller régional, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

*« Les Alpes-Maritimes sont un territoire d'initiative et d'engagement durables dans la transition écologique. »*

**Philippe LOOS, Secrétaire général, Préfecture du département des Alpes-Maritimes**

*« Nous avons besoin de toutes les énergies car le défi de la transition écologique est immense. »*

**Jean-Paul David, Conseiller régional, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

# Préambule

## Valorisation énergétique des déchets et effluents de la filière Arômes et Parfums, par Ludovic Asso

- 80% des entreprises industrielles françaises représentent 30% des émissions de gaz à effet de serre. Ce sont ces entreprises qui sont prioritairement visées.
- La CCI développe des outils simplifiés d'évaluation de gaz à effet de serre qui vont être expérimentés sur une vingtaine d'entreprises de la filière arômes et parfums dans le département des Alpes-Maritimes, puis dans d'autres filières dans d'autres départements.
- Ces entreprises bénéficieront d'un accompagnement financé par l'UE avec leur diagnostic carbone simplifié, un suivi de leur trajectoire de décarbonation pendant un an, et des ateliers de partage de leurs problématiques communes.
- Une réflexion est menée sur la façon de valoriser les déchets de la filière, qui partent pour la plupart à l'autre bout de la région pour être traités. Ils envisagent des procédés multiples : le potentiel de méthanisation, de gazéification hydrothermale, et la possibilité de réinjecter les gaz dans le réseau voire de l'autoconsommer.
- Une première restitution des études de gisements sera remise à l'automne, puis seront menées des études technico économiques sur l'installation d'une centrale de méthanisation ou de pyro-gazéification sur le territoire en début d'année 2025, pour une construction et une mise en service dans les années suivantes.

*«Ce qu'on appelle la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle, c'était ce qui touchait à la robotisation et à la digitalisation. Désormais, la transformation écologique est la nouvelle révolution industrielle.»*

**Ludovic Asso, responsable du Pôle Industrie et Energie, CCI Nice Côte d'Azur**



# Table-ronde Bâtiment



1

*Eléments partagés pendant la concertation  
Support ppt disponible à l'appui*

# Le bâtiment dans le département des Alpes-Maritimes



## Tertiaire

**Louis NEGRE**  
Maire de Cagnes-sur-Mer

**Cécile LESBROS**  
Chargée d'opération énergie  
Commune de Vence



## Logement social

**Patrick DALEOUZE**  
Directeur d'agence ERILIA

## 1. Rénovation de la maison des sports, Ville de Cagnes-Sur-Mer

- Il s'agissait un bâtiment de 2300m<sup>2</sup>, datant des années 1970. Il était très mal isolé et ses équipements très anciens.
- Une opération de réhabilitation et de rénovation énergétique a donc été mise en place : l'isolation de l'enveloppe du bâtiment avec des matériaux technologiques, la mise en place de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, d'une VMC double flux, et d'un système de GTB/GTC, ont permis de réduire le coût de fonctionnement des fluides de 70% ainsi que le coefficient de transmission thermique.
- L'intervenant souligne qu'il est possible de réduire très rapidement la consommation énergétique en travaillant de façon coordonnée et globale.
- 1M€ ont été investis pour la réalisation du projet sur la partie rénovation énergétique. Des travaux de réhabilitation intérieure et de végétalisation extérieure ont par ailleurs été réalisés.
- Le projet a été subventionné grâce à différents partenaires : l'Etat, le Fonds Vert, la Région et le département.

# Le bâtiment dans le département des Alpes-Maritimes

## 2. Rénovation de l'école maternelle Lei Bigarradié, ville de Vence

- La ville de Vence a lancé un plan ambitieux de rénovation énergétique, budgété sur les 4 prochaines années, adressé en priorité sur les écoles.
- La réalisation de travaux sur une première école maternelle est en cours : isolation par l'extérieur en fibre de bois, isolation des planchers, mise en place d'une ventilation double flux, de brise-soleils orientables sur les menuiseries orientées Sud, et d'ampoules LED.
- La première tranche des travaux, portant sur l'isolation, la ventilation et le confort d'été a déjà permis d'économiser 60% d'énergie.
- Le coût des études et des travaux pour cette école est de plus de 1,15M€, avec une subvention du fonds Vert de l'ordre de 300 000 euros.
- Une deuxième tranche du projet est à l'étude pour remplacer la chaufferie gaz soit par une pompe à chaleur, soit par un raccordement à un système de géothermie qui alimenterait plusieurs bâtiments publics.
- La ville de Vence a adopté un schéma directeur global de rénovation énergétique qui permet de planifier le programme des travaux en fonction des économies d'énergie réalisées pour tenir les échéances.

## 3. Logement social, les jardins de Trachel, Erilia

- *Un problème technique a empêché la présentation de ce projet. Néanmoins, les éléments restent disponibles sur le power point global de la concertation départementale, accessible sur le site <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>.*

# Le bâtiment dans le département des Alpes-Maritimes

## 3. Autres points partagés avec les participants :

- La Métropole de Nice souligne que l'enjeu du financement public de projets majeurs est un défi primordial. La continuité de l'appui de l'Etat, notamment dans ses programmes de financement (ex : Fonds Vert), est indiqué comme absolument essentiel pour atteindre les objectifs de transition écologique et énergétique. Il est nécessaire de poursuivre l'effort de financement et de penser ces outils financiers sur le long terme.
- La question de la continuité des financements publics notamment dans le domaine de la rénovation énergétique soulève plusieurs inquiétudes.
- La prise en compte de la transition énergétique est bien intégrée dans les esprits des entreprises et des particuliers, mais le passage à l'acte reste largement insuffisant. Beaucoup de rénovations restent à de petites échelles dans les copropriétés par manque de moyens et de compétences pour engager des travaux complets : il serait utile de penser plus largement les rénovations, et dans leur globalité.
- La question des compétences et des nouveaux métiers qui seront nécessaires à la transition écologique doit être traitée car elle est essentielle pour les entreprises.
- Il est essentiel de valoriser ce qui est fait dans le cadre du guichet métropolitain de la rénovation énergétique, et d'impliquer les syndicats de copropriété.
- Une vraie difficulté est de convaincre des propriétaires qui ont des stratégies patrimoniales parfois très différentes, entre des propriétaires bailleurs, des propriétés occupants ou en copropriété. Il est difficile pour la puissance publique d'agir car il s'agit de patrimoine privé.
- Le GREC SUD indique que la recherche peut de façon plus large jouer un rôle essentiel pour accompagner la transition et de la rénovation écologique et énergétique. Par ailleurs, il précise que l'ADEME lance un appel à projets en 2025 sur les stratégies énergétiques.
- Si la Région Sud porte la candidature des JO2030, il est précisé que la question de l'économie, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la réutilisation des bâtiments, sont bien pris en compte pour que les JO soient exemplaires sur ces thématiques.
- Une agricultrice remarque qu'il est nécessaire de bien parler dans la planification écologique d'alimentation et du lien avec la santé. Elle estime qu'il faut favoriser des circuits 100% biologiques, et notamment dans les cantines.





# Table-ronde Transport et Mobilité

---

2

*Eléments partagés pendant la concertation  
Support ppt disponible à l'appui*

# Transport et mobilité dans le département des Alpes-Maritimes



## Covoiturage

**Johan DORE**  
Chargé de projets  
Conseil départemental du 06



## Bus hydrogène ou électrique

**Françoise BRUNETEAUX**  
Adjointe au Maire de Cannes et déléguée  
communautaire de la C.A.C.P.L

## 1. Le covoiturage au sein du Conseil départemental

- L'engagement du département sur ce sujet s'appuie sur sa compétence voirie, puisqu'ils gèrent 1700km de voirie et 918 ouvrages d'art, et sur sa compétence solidarité afin d'offrir aux plus précaires une offre de service adaptée. 500 M€ sur 7 ans sont investis, dont dans 20 aires de covoiturage principalement positionnées sur le littoral.
- Aujourd'hui, les principaux axes de covoiturage au niveau départemental sont Nice-Monaco et Villeneuve-Loubet. Le covoiturage est en constante augmentation et les trajets recensés sur la plateforme covoituragegouv.fr ont doublé en un an.
- Le développement du covoiturage est soutenu par le Fonds Vert 2023 : réalisation d'un schéma de covoiturage, lancement d'une étude de covoiturabilité, 7 ou 8 aires supplémentaires, matérialisation d'arrêts et communication.
- Le département souhaite également développer des projets multi-partenariaux et des hubs de mobilité avec des services larges offerts (réparation solidaire, marchés de producteurs...). L'objectif est ainsi de faire des aires de covoiturage de véritables lieux de vie.

# Transport et mobilité dans le département des Alpes-Maritimes

## 2. Cannes Lérins Hydrogènes

- La mairie de Cannes a pour projet de créer une station de production d'hydrogène vert d'ici 2025 pour décarboner une partie de sa flotte sur le site PALM. L'objectif entre 2025 et 2032 est de décarboner 41 bus ainsi que des bennes à ordures et une partie de la flotte maritime.
- La station de production va être située au plus près de son lieu d'utilisation pour optimiser les coûts. La commune a fléchi notamment les lignes de bus qui représentent 66% des clients et qui ont besoin d'une autonomie conséquente (circulent tôt le matin et terminent tard le soir) non assurés par des flottes électriques. A terme, environ un tiers de la flotte de bus circulera à l'hydrogène.

*« Le gros avantage que l'on a à utiliser de l'hydrogène, c'est qu'on dispose des mêmes avantages qu'avec l'utilisation du gasoil : on peut faire le plein de carburant en moins de 5 minutes et avoir une autonomie de 400 à 500 kilomètres. »*

**Florent Soubeyran, chargé de mission, Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins**

## 3. Autres points partagés par les participants :

- Il est souligné l'importance d'intégrer l'ensemble des impacts d'un véhicule électrique sur l'ensemble de son cycle de vie.
- Le poids des véhicules électriques mériterait d'être réglementé.
- Certaines liaisons de trains sont moins régulières qu'auparavant et empêchent de faire des allers-retours dans la journée. En revanche, dès le mois de décembre, le nouvel opérateur Transdev va permettre de faire 14 aller retours par jours entre Marseille et Nice.
- Il peut y avoir la possibilité de mutualiser les transporteurs pour éviter des camions à moitié vides de circuler. Par ailleurs il existe désormais, notamment en ville, des équipements de logistique urbaine qui permettent de faire le dernier kilomètre en véhicule léger voire en cyclo-logistique.
- La question de l'aéroport d'Avignon : aujourd'hui, il n'y a plus de liaison commerciale et l'aéroport est perçu comme une zone d'accueil avec une pépinière d'entreprises et une grande zone d'activité pour accueillir les industriels qui participent à la décarbonation du transport aérien.